



Mairie : Tél : 02 43 74 08 08

mairie-lombron@wanadoo.fr

Site web : www.mairie-lombron.fr

Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi

De 09h à 12h et de 14h45 à 17h30

Merci de vous munir d'un stylo noir

Agence Postale Communale

Tél 02 43 81 84 75

Lundi, mardi, jeudi 09h à 11h30

Mercredi, samedi 09h à 12h

Vendredi 09h à 11h30
14h à 16h

Bibliothèque

Lundi 16h à 18h00

Mercredi 10h à 12h

15h à 18h00

Samedi 10h à 12h

Ecole Pierre de Ronsard

Tél 02.43.76.63.21

Email : ce.0720455d@ac-nantes.fr

Multi Accueil « Les Quéniaux »

Tél : 02 43 89 47 44

SYVALORM - Déchèterie Lombron

Lundi de 9h à 12h

Mercredi de 14h à 18h

Vendredi de 14h à 18h

Samedi de 9h à 12h

Syvalorm.fr

Tél : 02 43 20 93 23

Prochaines collectes des sacs jaunes :

Mercredi 5 mai

Edito du Maire

Fiscalité 2021 :

Pour information : à compter de 2021, la part départementale de la Taxe foncière bâti est transférée aux communes, ce qui porte le taux de référence pour 2021 à **40.98 %** (20.26% de la commune + 20.72% du département avant 2021) en compensation de la perte de la Taxe d'Habitation pour les communes.

Comparaison des taux de Lombron avec ceux des autres communes :

Ayant réalisé un tableau comparatif des taux de l'ancien pays des Brières et du Gesnois (la comparaison avec l'actuelle Communauté de Communes du Gesnois Bilurien est faussée par le nombre important de petites communes de l'ancien pays bilurien) : **en partant du moins élevé au plus élevé :**

- pour le bâti : Lombron se situe à la 5^{ème} place /15

- pour le non bâti : Lombron se situe à la 3^{ème} place /15

Evolution des taux de Lombron depuis 2010/2011 :

- pour le bâti : depuis 2010, le taux n'a augmenté qu'une fois de 0,39 en 2015

- pour le non bâti : depuis 2011, le taux n'a augmenté qu'une fois de 0,68 en 2015

La situation en 2021 : nous avons subi ou nous allons subir :

- une **perte de FPIC** (fonds de péréquation intercommunal) pour la commune de Lombron de **13 448 € (soit une baisse du FPIC de 31,22% par rapport à 2020)**, tout en subissant une augmentation des taux de la Communauté de Communes

- le traitement des boues de la station d'épuration a « plombé » notre budget 2020... et risque de le « plomber » à nouveau pour 2021

- les dépenses liées au COVID en 2020 (achat de matériel pour le restaurant, masques, augmentation des temps de travail du personnel) vont hélas se répéter en 2021

- l'absence de recettes de location de salles se traduit par une baisse des recettes de fonctionnement

- des dépenses supplémentaires liées à l'assainissement et aux normes imposées par la police de l'eau

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 14 avril 2020 et du vote du budget, une augmentation des taux de la fiscalité locale a été votée :

- le bâti passe de **40,98 % à 42,02%**

- le non bâti passe de **35% à 36,05%**

Cette augmentation était nécessaire compte-tenu de la situation au 14/04/2021 et des investissements programmés pour que la commune continue d'être attractive et innovante : les travaux d'aménagement de la future salle polyvalente, les aménagements et réfections de bâtiments communaux (MSP avec le cabinet dentaire, lavoir de la rue du Lavoir, Périscolaire, Mairie pour ses volets, complexe sportif), des travaux de voirie comme tous les ans, des aménagements paysagers et en particulier ceux de la zone humide de l'Erabert qui bénéficient de 80% de subvention pour l'étude et qui devraient bénéficier de subventions pour les travaux, des achats de matériel pour le restaurant scolaire, les services techniques et l'Ecole....

Nous attendons l'ouverture prochaine du cabinet dentaire (dès que les travaux seront terminés), la reprise de la boucherie-charcuterie (dossier en bonne voie) et nous espérons que le site de Lombron sera retenu pour l'aboutissement du projet « Ages et Vie » de construction de deux structures pour personnes âgées de chacune 8 appartements avec espace commun de cuisine-salle à manger, et de logement pour le personnel à l'étage (ce projet créerait 6 emplois).

L'attractivité de Lombron est bien réelle puisque depuis plusieurs mois nous avons régulièrement des demandes de terrains constructibles.

Restons donc optimistes pour l'avenir de notre commune, dans ce contexte compliqué par l'épidémie de Covid.

Restons aussi vigilants face à cette épidémie : malgré les consignes strictes de la Préfecture, **beaucoup de personnes circulent sans masques et à plus de 6... et notamment beaucoup de jeunes.**

Alain Grémillon, Maire de Lombron

Maison de Santé Pluridisciplinaire

2 rue des Justes Parmi les Nations

Médecin généraliste avec RDV

Docteur Laetitia Ravé **02 43 54 10 00**

Médecins de garde : 116 117

Numéro disponible le soir après 20h, le W-E à partir de 12h et les jours fériés.

Pharmacie MURATORI 02 43 76 62 75

Pharmacies de Garde Départemental 24h/24 7 jours/7 : N° 0 825 12 03 04 + code postal 72450 et/ou 72160

Infirmières sans RDV

du Lundi au Samedi de 8h à 8h45

Catherine Leblay **06 09 69 55 81**

Karine Blot **07 88 23 84 27**

Prochaines permanences infirmières

Karine Blot : 8 - 9 - 13 - 23 - 24 mai

Catherine Leblay : 01 - 02 - 16 - 30 mai

Masseur Kinésithérapeute

Coralie Poirinaud Dupas **02 43 54 10 05**

Pédicure - Podologue

Lucile ANDORIN **07 64 11 88 00**

Services d'Urgence



Où trouver un défibrillateur cardiaque

Sur le mur des toilettes publiques, des vestiaires du foot et de la maison de santé

Centre Antipoison

Angers 02.41.48.21.21

Conseil Municipal du 14 Avril 2021 - Compte rendu

VENTE DE BOIS

Trois offres ont été présentées pour le lot de bois de châtaignier mis en vente par la commune : 78 € - 103 € et 105 €. Le lot de bois est attribué à l'offre la plus élevée, à savoir 105€, à Monsieur CHEVILLARD Serge de Lombron.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

Les comptes administratifs 2020 de chacun des trois budgets sont approuvés à l'unanimité des membres présents et l'affectation des résultats est la suivante :

Budget assainissement :

Résultat de fonctionnement 2020 : 2 526.93 € affecté en recettes de fonctionnement du budget 2021

Résultat d'investissement 2020 : 103 238.31 € reporté en recettes d'investissements du budget 2021

Budget Lotissement Rentière 2

Résultat de fonctionnement 2020 : 9 424.3 € affecté en recettes de fonctionnement du budget 2021

Résultat d'investissement 2020 : - 107 302.77 € reporté en dépenses d'investissements du budget 2021

Budget général :

Résultat de fonctionnement 2020 : 140 112.38 € affecté en recettes d'investissements du budget 2021

Résultat d'investissements 2020 : - 57 628.52 € reporté en dépenses d'investissements du budget 2021

FISCALITE LOCALE – VOTE DES TAUX 2021

En application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les parts communale et départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de taxe d'habitation sur les résidences principales, portant le taux de référence pour 2021 à 40.98% pour le bâti (20.26+20.72) et 35% pour le non bâti. Considérant les baisses, de dotations et notamment le FPIC (- 13 500 €), le coût du traitement des boues du fait de la crise sanitaire, les dépenses liées au COVID et le remboursement de l'annuité du capital, le conseil municipal décide d'augmenter les taux de 3% soit de 40.98 à 42.21 % pour le bâti et de 35 à 36.05% pour le non bâti.

BUDGETS 2021

Amortissements

Les biens inscrits aux articles 2021 (licences informatiques) et 204171 (subvention EHPAD) sont amortissables en 1 années soit 11 389.18 € à inscrire au budget général 2021.

Les frais d'études pour le renouvellement de la DSP-assainissement sont amortissables en cinq années soit 1 176 € par an à compter de l'année 2021. Ce montant sera inscrit au budget assainissement 2021.

Budget général : BP 2021

Le budget général est voté en équilibre à 1 486 335 € pour la section de fonctionnement et 1 606 486 € pour la section d'investissement. Les principaux investissements retenus sont la salle polyvalente, aménagement et la réfection de bâtiments communaux, les travaux de voirie, l'étude en vue de l'aménagement de la zone humide, l'achat de matériel pour le restaurant scolaire (four) et les services techniques, etc... Le recours à l'emprunt permet d'équilibrer ce budget. Il ne sera réalisé qu'en fonction de l'avancement des projets au cours de l'année.

Budget assainissement BP 2021

Le budget assainissement est voté en équilibre à 81 579 € pour la section de fonctionnement (dont 31 600 € HT de valorisation des boues du fait de la crise sanitaire) et 188 961 € pour la section d'investissements

Budget Lotissement Rentière 2 BP 2021

Le budget Lotissement est voté en équilibre à 118 524.33 € pour la section de fonctionnement et à 107 302 € pour la section d'investissements.

PROJET HABITAT PERSONNES AGEES DEPENDANTES AGES ET VIE

Age et vie développe partout en France une offre d'habitat inclusif et de services pensée pour les personnes âgées dépendantes pour les communes de plus de 1000 habitants ayant médecin infirmières, pharmacie et commerces de proximité.

Ages et vie propose d'acheter un terrain de 2 500 à 3 000 m² au prix de 10 € le m². Le site de l'Erabert correspondrait au projet. Il s'agirait d'une structure de 16 logements, prévoyant la création de 6 emplois.

Le conseil municipal accepte le projet présenté par Ages et Vies et autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires à l'aboutissement de ce projet.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

La commune n'a pas exercé son droit de préemption urbain sur la vente de la parcelle cadastrée B 358 située chemin de Monchevereau et la maison située 71 route de Montfort.

**L'intégralité du compte rendu est consultable sur notre site web : www-mairie-lombron.fr
et sur le panneau d'affichage extérieur.**

Prochaines Permanences des Elus

Samedi 22 mai : Serge BERNES	Adjoint Finances – Affaires Economiques et Grands Projets
Samedi 29 mai : Josette TREMIER	Adjointe Communication – Culture – Evénementiel
Samedi 5 juin : Claude MEDARD	Adjoint Entretien Domaine Communal
Samedi 12 juin : Vincent GODEFROY	Adjoint Vie Scolaire – Jeunesse – Vie associative et Sport
Samedi 19 juin : Michel MENAGER	Conseiller municipal sécurité, voirie et tranquillité publique
Samedi 26 juin : Brigitte BOUZEAU	Adjointe Environnement – Urbanisme – Patrimoine

Les adjoints restent disponibles à tout autre moment sur rendez-vous.
A noter qu'aucune démarche administrative ne sera réalisée lors de ces permanences.

Les élections Régionales & Départementales.

Elections : Organisation des Bureaux de Vote

Le double scrutin prévu lors des prochaines élections Régionales et Départementales entraine un besoin supplémentaire d'assesseurs (tenue d'un bureau de vote) et de scrutateurs (dépouillement).

Les personnes intéressées pour tenir un bureau de vote ou participer le soir au dépouillement doivent contacter au plus vite le service élections au 02 43 74 08 08 et en tout état de cause avant la fin du mois de mai

Elections : vote par procuration

Les services du ministère de l'intérieur ont mis en place une procédure numérique pour l'établissement des procurations. Cette procédure partiellement dématérialisée, intitulée « Maprocuration » est complémentaire de la procédure papier.

Cette téléprocédure est ouverte au public depuis le 6 avril 2021, pour tous les scrutins à compter du 11 avril et dans la perspective des élections Départementales et Régionales.

Ce dispositif permet à l'électeur de donner procuration pour voter en France à une élection ou un référendum.

Après s'être connecté sur le site <https://www.maprocuration.gouv.fr>

L'électeur mandant doit s'identifier avec France Connect et indiquer une adresse mail, puis se rendre dans n'importe quel commissariat ou gendarmerie, avec un justificatif d'identité et de l'email de confirmation de dépôt de la demande. Toutes les infos sur servicepublic.fr - Ma procuration.

Bibliothèque Municipale de Lombron :

achats d'avril 2021

Romans

Rien ne t'efface (M. Bussi)
Né sous une bonne étoile (A. Valogne)
Le tourbillon de la vie (A. Valogne)
Chère Mamie au pays du confinement (V. Grimaldi)
la datcha (A. Martin Lugand) - Le choc de Carnac (S. Marvaud)
Le dit du vivant (D. Drummond) - Les enfants sont roi (D. de Vigan)
Le crépuscule des fauves (M. Levy) (Tome 2 de la série « 9 ») -
La où le bonheur se respire (S. Tal Men)
Trois (V. Perrin) - Erectus, l'armée de Darwin (X. Müller)

Romans Policiers

Juste derrière moi (L. Gardner) - Le dernier message (N. Beuglet)

Bandes dessinées

Le chat du rabbin (tome 10) (J. Sfarr)

Communiqué ALEOP

La région Pays de La Loire organise une réunion du Comité de lignes Sarthe concernant les lignes ferroviaires et routières le **Judi 6 mai à 19h** depuis le site internet ALEOP (via TEAMS).

Les personnes intéressées pourront télécharger le dossier de réunion sur le site internet à l'adresse suivante:

<https://aleop.paysdelaloire.fr/comite-de-lignes-sarthe>

Fermeture Mairie : rectification

Vendredi 30 avril après-midi 2021 au lieu du Vendredi 23 avril au matin, nos agents seront en formation pour les prochaines élections Régionales et Départementales.

Génération Mouvement - Club de Lombron

Au vue du contexte sanitaire actuel et des exigences de l'interclub et de la fédération départementale de Génération Mouvement, l'Assemblée Générale de notre association de Lombron s'est tenue par courrier auprès des 146 adhérents et sympathisants.

Le dépouillement a eu lieu le 22 avril 2021 :

115 votants se sont exprimés sur les différentes résolutions et le vote des administrateurs, soit 79% de votants.

Ce vote a permis d'élire le tiers sortant : Michel Ménager, Christiane Bourraud et Christian Lambert ainsi qu'une nouvelle candidature Marie Claude Guillon.

Le président tient à remercier toutes les personnes pour leur vote, la confiance exprimée pour les administrateurs et leur bénévolat au sein de notre association.

Une réunion du conseil d'administration se tiendra le 06 Mai 2021 à 14h pour élire le nouveau bureau ainsi que les responsables d'activités.

En fonction de la levée des nouvelles restrictions, le conseil d'administration sera en mesure de vous fournir le nouveau calendrier de cette année 2021 et les possibilités de redémarrage progressif de nos activités.

Prenez soin de vous.

Le président Michel Ménager

Pour tout renseignement :

Président : Michel Ménager au 06 88 20 29 40

Mail : michel-menager@orange.fr

Site internet : <https://www.mairie-lombron.fr>

Adhésion : 15,50€ l'année sans condition d'âge

Communiqué ENEDIS

Nous organisons un forum de l'emploi le **5 et 6 mai 2021** de manière virtuelle.

Pour vous faire une idée plus précise de nos métiers, n'hésitez pas à consulter nos fiches de postes détaillées ainsi que nos capsules métiers sur notre chaîne YouTube, en voici 2 exemples :

Technicien.e d'électricité :

Fiche de poste : <https://www.enedis.fr/les-metiers-de-l-exploitation#Fiche1>

Capsule métier : <https://youtu.be/6tTZKziFZ-o>

Chargé.e d'affaires :

Fiche de poste : <https://www.enedis.fr/les-metiers-de-developpement-du-reseau#Fiche2>

Capsule métier : <https://www.youtube.com/watch?v=a9t820lhXXY>

Ecole Pierre de Ronsard

Inscription rentrée scolaire 2021 - 2022

Votre enfant est né.e en 2018 , vous pouvez dès à présent l'inscrire pour sa rentrée en septembre 2021. Tout d'abord en mairie sur présentation du livret de famille, puis à l'école pour l'admission sur présentation du carnet de santé.

Conseil Municipal Jeunes

Le projet phare du C.M.J : « Nettoyons la nature » aura lieu le **Dimanche 2 mai de 14h à 17h**. Le rendez-vous est fixé à la mairie.

L'inscription est obligatoire afin d'organiser des groupes de 6 personnes permettant de respecter les consignes sanitaires imposées par la Préfecture.

Les bulletins d'inscriptions sont à retirer à la mairie et également disponibles sur le site Web.

Le matériel et les équipements nécessaires seront fournis par la mairie.

Nous comptons sur votre présence.

Courir à Lombron

Le trail prévu **Dimanche 6 juin** est annulé en raison des conditions sanitaires actuelles.

Afin de garder le plaisir de courir, nous réfléchissons à une sortie ouverte à tous au mois d'octobre.

Bien sûr, on en reparle.

Contact : Alain ESNAULT au 06 72 14 69 39

Site web : couriralombron72.com

Concours des Maisons Fleuries 2021

La commune de Lombron organise le concours des maisons fleuries qui se déroulera du **1er juin au 15 aout**.

3 catégories sont proposées :

1^{ère} catégorie - maisons de bourg

2^{ème} catégorie - hameaux

3^{ème} catégorie - maisons isolées

Ce concours est gratuit, le règlement et le bulletin d'inscription sont disponibles en mairie ou sur le site web :

www.mairie-lombron.fr

L'inscription doit être faite avant le 15 mai.

Nous comptons sur votre participation.

Centre de Vaccination

Un centre de vaccination est ouvert depuis le 20 avril 2021. Il est situé à Saint-Mars-La-Brière.

Afin de pouvoir organiser les rendez-vous, merci de contacter l'accueil de la mairie de Lombron au 02 43 74 08 08